



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 2NDE
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La Seconde générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE TRONC COMMUN DE LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :
 - Français : 4h
 - Histoire-géographie : 3h
 - LVA et LVB : 5h30
 - Mathématiques : 4h
 - Physique-chimie : 3h
 - Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
 - Éducation physique et sportive : 2h
 - Enseignement moral et civique : 18h annuelles
 - Sciences économiques et sociales : 1h30
 - Sciences numériques et technologie : 1h30

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires*** :

■ **1 enseignement optionnel général au choix parmi :**

- Langues et cultures de l'Antiquité* (*latin ou grec*) : 3h
- Langue vivante C (*italien*) : 3h
- Arts (*théâtre*) : 3h
- EPS : 3h ou **Section Sportive (Basket)** : 4h
- Arts du cirque : 6h

***Exception:** L'enseignement optionnel de LCA peut être choisi en plus des 2 options

■ **1 enseignement optionnel technologique au choix parmi :**

- Management et gestion : 1h30
- Santé social : 1h30
- Biotechnologies : 1h30
- **Sciences de laboratoire** : 1h30
- **Sciences de l'ingénieur** : 1h30
- Création et innovation technologiques : 1h30
- Création et culture – design Atelier artistique : 6h
- Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre 6h

4 + 2 options à
Saint-Vallier

Le choix des enseignements optionnels ne conditionne pas une orientation en voie générale ou technologique

EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue »
- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** (5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement) qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

EN FIN DE 2GT – RAPPEL DES ÉTAPES D'ORIENTATION

- **Conseil de classe T2** : vœux des élèves et de leur famille, avis sur les vœux
- **Conseil de classe T3** : vœux des élèves et de leur famille, avis du conseil puis décision d'orientation du chef d'établissement, possibilité d'appel si désaccord

La **fiche dialogue** ou **téléservice** constitue le support officiel des échanges aux T2 et T3 entre l'établissement et la famille de l'élève

**! Choix !
combinaison**

- **La décision d'orientation** porte désormais sur :
 - **La voie générale**, le choix des spécialités est du ressort des élèves et de leur famille (attention aux combinaisons déconseillées, ex : pas PC ou SI sans maths)
 - **Une des 8 séries de la voie technologique**
- ⇒ **La voie professionnelle** peut être **conseillée mais n'est pas une décision d'orientation** Elle relève des élèves et de leur famille (procédure passerelle à anticiper)
- **Le redoublement** peut être décidé à **titre exceptionnel** (rupture des apprentissages)
- **Le maintien** peut être **demandé par la famille aux paliers d'orientation** (refus DO)

Les classes de première et de terminale : enseignements, grille horaire, contrôle continu

Bac ES / L / S avant 2021
(épreuves ponctuelles)



Bac général après 2021
(contrôle continu)

Coefficients 36 à 38

Coefficients 100 à 106

⇒ Comparaison détaillée en fin de diaporama

LES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE

- Dans chaque voie, générale ou technologique :

Des enseignements communs à tous les élèves

Des enseignements de spécialité pour chacun

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

**Des enseignements optionnels pour les élèves
qui le souhaitent**

EN PREMIÈRE DE LA VOIE GÉNÉRALE

7 EDS à Saint-Vallier

■ Enseignements communs

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles
- Mathématiques sauf EDS : 1,5h (+1,5h pour poursuivre en MATCO)

LHL

■ 1 enseignement optionnel au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C (italien)
- Arts (théâtre)
- Education physique et sportive (SSB)
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*

***Exception** : L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité puis 6h en terminale) à choisir parmi :

- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (AGL8 ou AMC8)
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

■ Enseignements communs à toutes les séries

- Français : 3h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB (+ enseignement technologique en LVA) : 4h (dont 1h d'ETLVA)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

EN VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STI2D à
Saint-Vallier

■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire (SPCL/BioT)
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable** (SIN/ITEC/AC/EE)
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion (Merca/GF/RHC/SIG)
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

La série TMD devient S2TMD avec l'intégration du théâtre

- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C (série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

Focus : La filière STHR s'intègre dès la Seconde mais possibilité en 1^{ère} si place vacante

EN TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

Les maths à part :
Spécialité,
complémentaire ou
expert ?

■ Enseignements communs

- Philosophie : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus*

(3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C (italien)
- Arts (théâtre)
- Education physique et sportive (SSB)
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA latin)*

■ 1 enseignement optionnel de terminale au plus*

(3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- **Mathématiques complémentaires**
- **Mathématiques expertes**
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

R23

***Exception** : L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

2 enseignements de spécialité (6h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales**
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- **Mathématiques**
- Numérique et sciences informatiques
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- Sciences de l'ingénieur
- **Sciences économiques et sociales**

EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

■ Enseignements communs à toutes les séries

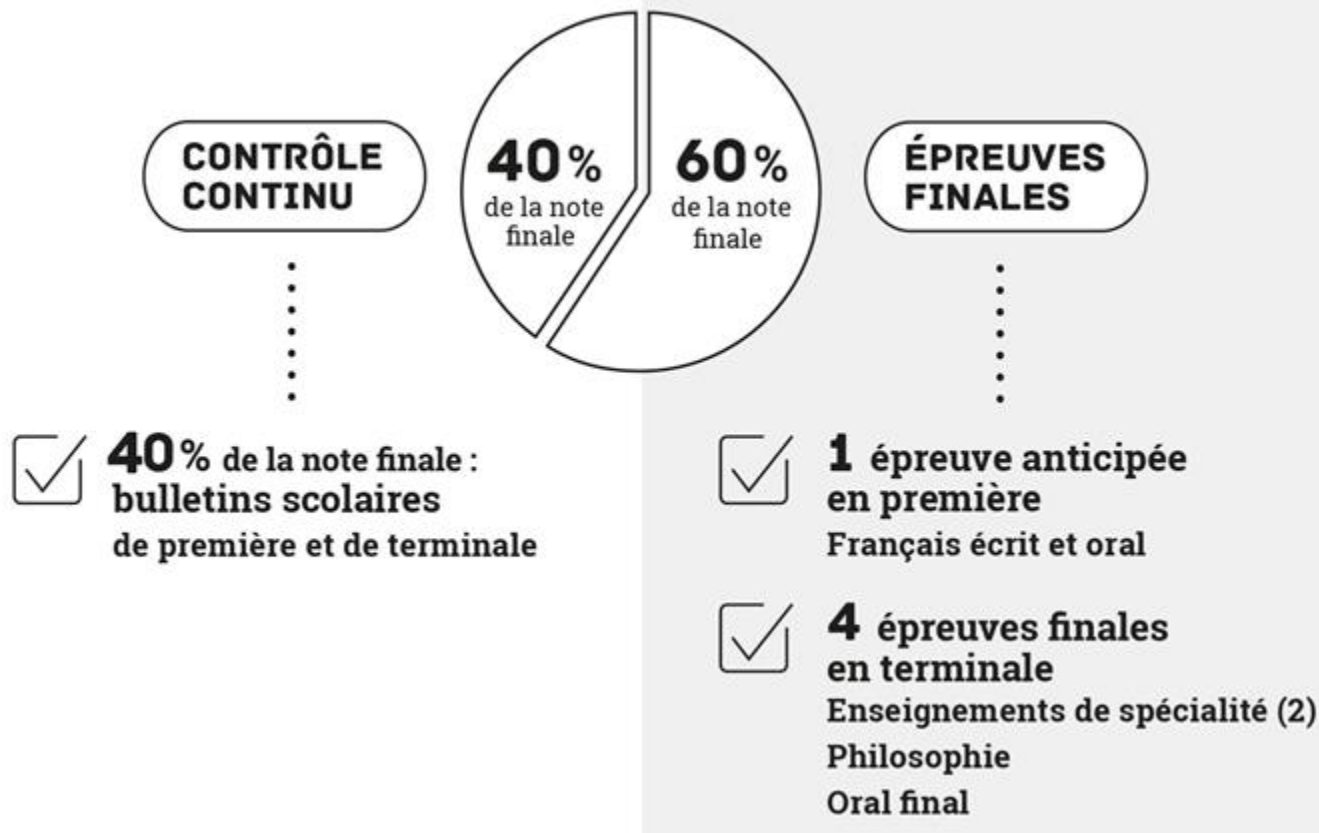
- Philosophie : 2h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB (+ enseignement technologique en LVA) : 4h (dont 1h d'ETLVA)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 2 enseignements de spécialité propres à chaque série

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C (série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

LE CONTRÔLE CONTINU DANS LE BACCALAUREAT



Modalités de calcul

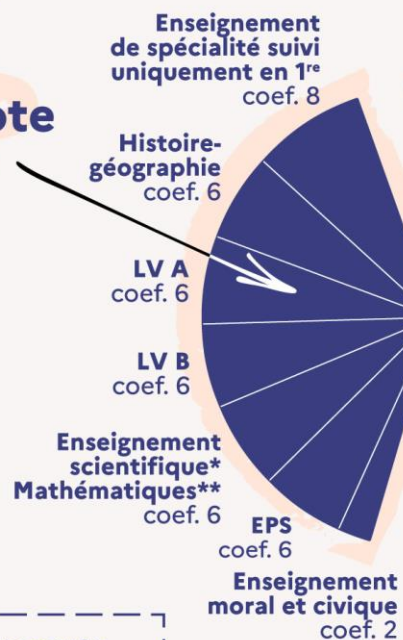
- [Note de service du 9 novembre 2021](#)
- [Comment calculer sa note au bac](#)

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale

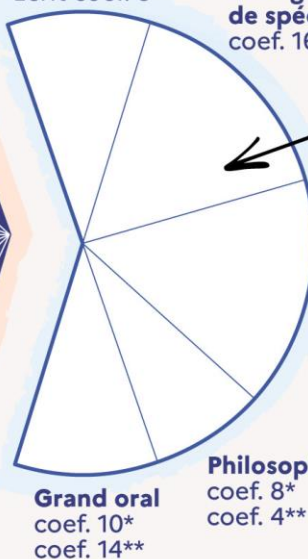


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 suppl.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SUIVI UNIQUEMENT EN PREMIÈRE

■ Voie générale

- L'élève de 1^{re} communique au conseil de classe du 2^e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en Terminale.
- Celui-ci sera donc évalué en contrôle continu en 1^{ère} coefficient 8.

■ Voie technologique

Les enseignements de spécialité faisant l'objet d'une évaluation commune sont les suivants, selon les séries :

ST2S :	Physique - chimie pour la santé
STL :	Biochimie - biologie
STD2A :	Physique - chimie
STI2D :	Innovation technologique
STMG :	Sciences de gestion et numérique
STHR :	Enseignement scientifique alimentation - environnement
S2TMD :	Economie, droit et environnement du spectacle vivant

FOCUS SUR : L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

- Seule épreuve finale en classe de première
- Changements dans la structure et dans la notation

Epreuve écrite

4 heures, coefficient 5

Voie générale

Un commentaire
OU
Une dissertation

/20

Voie technologique

Un commentaire
OU
Une contraction de texte
Suivie d'un essai

/20

FOCUS SUR : L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

Epreuve orale

En voie générale et en voie technologique :

30 minutes de préparation

puis 20 minutes d'exposé

Coefficient 5

1^{ère} partie de l'épreuve :

Exposé sur un des textes du descriptif

/12
12 minutes

2^{ème} partie de l'épreuve :

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe
- Entretien avec l'examineur

/8
8 minutes

CALENDRIER DE LA CLASSE DE PREMIÈRE

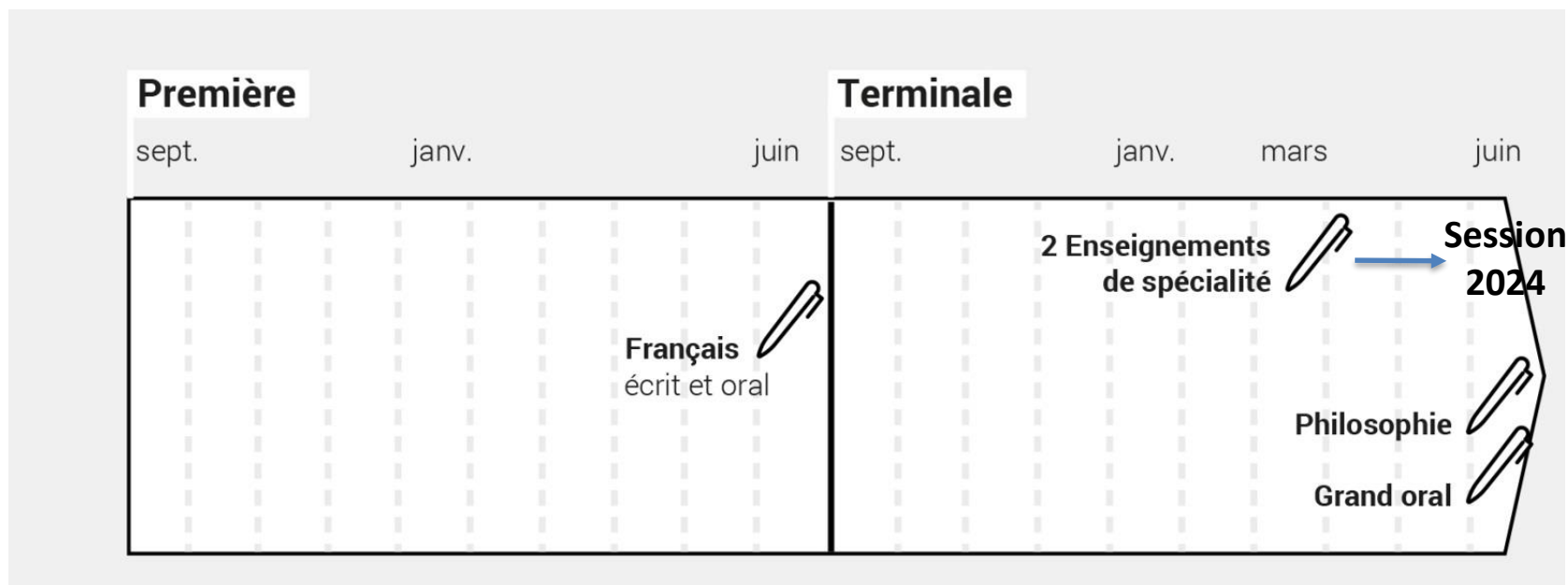
1^{er} trimestre

- Décembre : inscription au bac, choix des LV, DAE (AMEX)

3^{ème} trimestre

- **Voie générale** : l'élève de première communique lors du conseil de classe, l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale
- Épreuves anticipées de français (oral, écrit)
- Réinscription en terminale avec le choix d'option(s)

CALENDRIER DES ÉPREUVES TERMINALES



FOCUS SUR : LE GRAND ORAL

- épreuve en classe de terminale, en juin

Epreuve orale

Adossée à 1 ou 2 enseignement(s) de spécialité
suivi(s) par le candidat

20 minutes de préparation, puis 20 minutes d'oral

Se déroule en 2 temps de 10 et 10 minutes :

- ~~5~~ 10 minutes de présentation et réponse à la question
- 10 minutes d'échange avec le jury afin d'approfondir la présentation
- ~~5 minutes de présentation du projet d'orientation, en lien avec la question~~

Voie générale

Coefficient 10

Voie technologique

Coefficient 14

RELEVÉ DE NOTES DU BAC

EPREUVES 1er GROUPE				DISCIPLINES	2e GROUPE		1er GROUPE + 2e C	
NOTE /20	OBTENUE EN ACA	COEFF.	POINTS		NOTE /20	COEFF.	POINTS 1er GROUPE	POINTS 2e GROUPE
17	2016 08	2	34	FRANCAIS ECR.				
18	2016 08	2	36	FRANCAIS ORAL				
11		3	33	HIST.GEOG.				
15		7	105	MATHEMATIQUES				
13		6	78	PHYS-CHIMIE				
17		8	136	SC. VIE TERRE				
19		3	57	L.V.E. 1 (ANGLAIS)				
16		2	32	LANGUE VIV. 2 (ALLEMAND)				
09		3	27	PHILOSOPHIE				
15		2	30	ED.PHYS.SPORT (EPS APTE)				
20	2016 08		20	TRAV PERS ENC EPR.FACULT.1 (EV.SP SEC E/O)				
20			20					
20	POUR INFO	**	**	EVALUAT.SPEC. (ANGLAIS)				
TOTAL					TOTAL		TOTAL	
MOYENNE SUR 20					MOYENNE SUR 20			

Epreuves terminales			Coef	1er groupe	
				Note	Points
Français					
Français écrit	A08 2022	5.00		12.00	60.00
Français oral	A08 2022	5.00		15.00	75.00
Philosophie		8.00		9.00	72.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)				10.00	100.00
Mathématiques		16.00		14.00	224.00
Physique-Chimie		16.00		9.00	144.00
Totaux		60.0			675.00

Contrôle continu			1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points		
Histoire - Géographie	3.00	13.10 (A08 2022)	39.30	3.00	12.50	37.50		
Enseignement moral et civique	1.00	13.00 (A08 2022)	13.00	1.00	06.00	6.00		
Langue vivante A (Anglais)	3.00	12.30 (A08 2022)	36.90	3.00	11.30	33.90		
Langue vivante B (Allemand)	3.00	14.50 (A08 2022)	43.50	3.00	18.20	54.60		
Enseignement scientifique	3.00	15.10 (A08 2022)	45.30	3.00	16.90	50.70		
Education physique et sportive				6.00	14.00	84.00		
Sciences de la vie et de la terre	8.00	15.20 (A08 2022)	121.60					
Total de coefficients : 40.0			Total de points : 566.30					

Enseignement(s) Optionnel(s)			1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points		
Enseignement optionnel (Latin)	2.00	17.40 (A08 2022)	34.80	2.00	18.00	36.00		
Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)				2.00	18.90	37.80		
Total de coefficients : 6.0			Total de points : 108.60					

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	675.00
Contrôle continu	40.0	566.30
Enseignement(s) Optionnel(s)	6.0	108.60
Totaux	106.0	1349.90
MOYENNE FINALE		12.74

Décision du jury :

Admis Mention Assez Bien



A GRENOBLE, le 03 juillet 2023
La présidente de jury
Françoise Leriche

[Signature]

Comparaison des coefficients BCG :

- Contrôle continu = coef 6 en 2024 $\Leftrightarrow$ coef 2,2 en 2019 $\nearrow$
- Philo = coef 8 en 2024 $\Leftrightarrow$ coef 3 en 2019 $\searrow$
- EDS = coef 16 en 2024 $\Leftrightarrow$ coef 6 en 2019 $\searrow$

Après 2021

Avant 2021

FOCUS SUR : LES OPTIONS

Bac ES / L / S avant 2021
(épreuves ponctuelles)

Coefficients 36 à 38

362,8 / 370 points
510,6 / 518 points

370,8 = admis
518,6 = mention B
Coup de pouce significatif

Options sport, musique, etc.

Bac général après 2021
(contrôle continu)

Coefficients 100 à 106

980 / 1000 points
1380 / 1400 points

1036 / 1040 = refusé
1436 / 1456 = mention AB
Peu d'effet sur délibération finale

Exemple 1 : RLN = 9,8/20
Exemple 2 : RLN = 13,8/20

1 option 14/20
← coef 2 / coef 4 →

2 options 17/20 et 17/20
coef 6 →

1082 / 1060 = admis
1482 / 1484 = mention AB

■ **Option = intérêt culturel, utile aux poursuites d'études**

FOCUS SUR : LE CONTRÔLE CONTINU

Livret scolaire = cumul des bulletins 1 + T

6 trimestres

6 matières en 1^{ère} coef 21 :

- tronc commun sauf EPS (coef 1 EMC et 3 HG, LVA/B, ES)
- EDS abandonné (coef 8)

6 matières en T^{le} coef 19 :

- tronc commun sauf EPS (coef 1 EMC et 3 HG, LVA/B, ES)
- EPS en CCF (coef 6)

Options suivies en 1^{ère} et/ou T^{le} = coef 2 par année et par option



Régularité !

moyenne CC non significative $\Rightarrow$ épreuve ponctuelle de remplacement